

(Source : Planet.fr via Neotrouve)



Georges Orwell s'approche de plus en plus de la réalité. Aux Etats-Unis, les banques essayent de nouvelles méthodes pour se renseigner sur la solvabilité d'une personne. La dernière en date ? Regarder de près les profils Facebook des demandeurs de prêts. Outre-Atlantique, certains instituts considèrent les réseaux sociaux comme un indicateur de solvabilité. Ainsi, les banques scrutent le nombre d'amis et la fréquence d'interaction du client sur les réseaux sociaux via une entreprise spécialisée dans le domaine. La société Lendo, spécialiste du prêt envers les pays émergent n'hésite pas à aller plus loin. **Si dans vos amis se trouvent un mauvais payeur, alors la banque refusera de vous accorder un prêt. Rien que ça.**

Une méthode peu appréciée

Ces nouvelles méthodes créent l'indignation chez les associations de consommateurs. En effet, d'un point de vu juridique, rien ne permet aux banques d'accorder ou non un prêt à une personne par rapport à ces données sur les réseaux sociaux. « C'est le Far-West des données financières, s'inquiète Jeff Chester, directeur du [Centre pour une démocratie numérique](#), Il n'y a aucune règle. » En revanche, rien n'oblige non plus aux banques d'argumenter leurs refus concernant l'obtention d'un prêt. La loi américaine est assez floue sur le sujet, ce qui exaspère les associations de consommateurs. A noter que ce type de fonctionnement devrait commencer à voir le jour en Europe.

Partager cet article :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Pinterest](#)

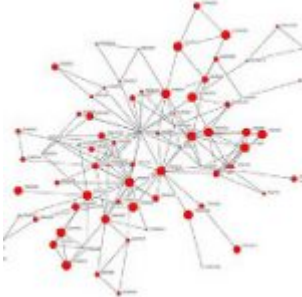
À lire également :



Facebook : toutes vos activités sont enregistrées et conservées



Du droit à violer la vie privée des internautes au foyer



Votre réseau social actuel nuira-t-il bientôt à votre crédit?



En surveillance permanente grâce aux réseaux sociaux